

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017**

**N° CT2017.5/076-1**

L'an deux mil dix sept, le vingt huit septembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame Danièle CORNET, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Serge FRANCESCHI, vice-présidents.

Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Delphine MELKONIAN, Monsieur François VITSE, Monsieur Richard ANANIAN, Madame Ange CADOT, Madame Sylvie CHABALIER, Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Monsieur Jean-Noël COIRAULT, Madame Mireille COTTET, Monsieur Serge DALEX, Madame Catherine DE RASILLY, Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Oumou DIASSE, Madame Marie-Christine DIRRINGER, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Roger DUPRE, Madame Corinne DURAND, Monsieur Christophe FOGEL, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Nicolas GEORGES, Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Bruno KERISIT, Monsieur Moncef MAIZ, Monsieur Alexis MARECHAL, Madame Valérie MAYER-BLIMONT, Madame Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Denis OZTORUN, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Hélène ROUQUET, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Yves THOREAU, Madame Dominique TOUQUET, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Michel WANNIN, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD à Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Gérard GUILLE à Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Sylvie GERINTE à Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE à Monsieur Didier DOUSSET, Madame Khadija OUBOUMOUR à Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Catherine BRUN à Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Patrice DEPREZ à Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Frédérique HACHMI à Monsieur Bruno HELIN, Monsieur Mehedi HENRY à Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Brigitte JEANVOINE à Madame Danièle CORNET, Madame Sabine PATOUX à Monsieur Alexis MARECHAL, Madame Séverine PERREAU à Monsieur Michel WANNIN, Monsieur Christian VANDENBOSSCHE à Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame Laurence WESTPHAL à Madame Catherine CHICHEPORTICHE.

Etaient absents excusés :

Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Gaëtan MARZO, Monsieur Jean-Raphaël SESSA.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry HEBBRECHT.

Nombre de votants : 70

Vote(s) pour : 70

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017**

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1



SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017

N° CT2017.5/076-1

**OBJET :** **Affaires générales - Ressources humaines - Ressources humaines - Tableau des effectifs**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**VU** le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2017.4/049-1 modifiant le tableau des emplois de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir ;

**VU** l'avis favorable du comité technique du 25 septembre 2017 ;

**CONSIDERANT** la nécessité de créer et de supprimer des postes afin de tenir compte des besoins des services, et de permettre l'organisation de la rentrée 2017-2018 dans les conservatoires ;

**CONSIDERANT** par ailleurs, la prise en compte du transfert de personnel, au 1<sup>er</sup> juillet 2017, des agents des villes de Boissy-Saint-Léger, Créteil, La Queue en Brie, Marolles-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie, et au 1<sup>er</sup> septembre 2017 des villes de Chennevières et Noisieu.

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 :** **CREE** les postes suivants

- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe 10/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe 10,5/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017

- 6/20<sup>ème</sup>
- 2 postes d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 7/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 2,5/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 6,75/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 4/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 16/20<sup>ème</sup>
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique classe normale
- 11/16<sup>ème</sup>
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique classe normale temps complet
- 2 postes d'attaché
- 1 poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 4 postes d'ingénieur
- 2 postes d'adjoint technique
- 1 poste d'attaché principal
- 1 poste rédacteur
- 2 postes de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 6 postes d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
- 11 postes d'adjoint administratif
- 7 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 7 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 12 postes d'adjoint technique
- 4 postes de bibliothécaire
- 1 poste d'attaché de conservation
- 8 postes d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 5 postes d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- 2 postes d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017

- 5 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 6 postes d'adjoint du patrimoine
- 3 postes de professeur d'enseignement artistique classe normale
- 18 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 35 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3 postes d'adjoint d'animation
- 9 postes d'éducateur des APS 1<sup>ère</sup> classe
- 8 postes d'éducateur des APS
- 1 poste d'ATSEM

**ARTICLE 2 :** SUPPRIME les postes suivants :

- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
9/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
8/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
16/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
5,5/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
16/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique 4/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique 5/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique 2.5/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant enseignement artistique 3/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe  
13/20<sup>ème</sup>
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe  
7/20<sup>ème</sup>
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique classe normale  
4/16<sup>ème</sup>
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique classe normale  
8/16<sup>ème</sup>
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'ingénieur principal
- 1 poste d'ingénieur en chef hors classe
- 1 poste d'ingénieur en chef

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 28 SEPTEMBRE 2017**

- 2 postes de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 postes de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste de technicien

FAIT A CRETEIL, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MIL DIX SEPT.

Le Président,

Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/10/17
Accusé réception le	06/10/17
Numéro de l'acte	CT2017.5/076-1